

Maurice Vincent et Bernard Bonne s'engagent pour l' A 45 et demandent le lancement rapide de l'appel à concession

En cette période de crise économique, il ne doit pas y avoir de place pour la **frilosité** ou le **renoncement**.

Les responsables politiques, **quelles que soient leurs convictions et leurs appartenances respectives**, ont le devoir de **s'unir sur les grands dossiers** qui conditionnent **l'avenir d'un territoire**.

C'est le cas pour **l'A45**, qui est **vitale** pour l'avenir de la Loire, en particulier dans sa partie centre et sud :

- **Vitale d'un point de vue économique** : l'A45 constitue en effet un enjeu **fondamental au service de nos entreprises, du développement économique, social et culturel** de la métropole Lyon-Saint-Etienne, de Rhône-Alpes dans son ensemble et même du département de la Haute-Loire.
En outre l'A45 représente un investissement d'1,2 milliard d'euros : qui pourrait s'en passer, alors que la création de nombreux emplois est en jeu ? ;
- **Vitale au regard de la sécurité** : nous ne pouvons pas rester les bras croisés, compte tenu des trop nombreux accidents corporels et matériels induits par la dangerosité de l'A47 ;
- **Vitale au niveau de l'environnement** : chacun mesure bien que la situation actuelle (embouteillages coûteux et polluants, bruit, ruissellement...) n'est pas en conformité avec les exigences qui sont les nôtres en la matière.

L'Etat s'est engagé à plusieurs reprises en faveur de la réalisation de l'A45. **Le Premier Ministre** a signé la *Déclaration d'Utilité Publique (DUP)* le 16 juillet 2008, et s'est prononcé à nouveau en faveur de l'Autoroute à l'occasion du *CIACT* à Lyon en février 2009. La DUP est depuis longtemps purgée de tout recours, et il est incompréhensible que l'appel à concession n'ait pas encore été lancé.

Le Président de la République en personne, lors de son dernier déplacement dans la Loire, a redit son attachement à voir cette infrastructure réalisée et a mandaté en ce sens le Préfet de Région pour organiser une réunion avec les collectivités concernées, dans la continuité d'ailleurs de celle organisée par l'ancien Préfet de Région en janvier 2010.

Cette réunion s'est tenue aujourd'hui même en Préfecture de Région. **Et nous avons donc fermement demandé à l'Etat de lancer l'appel à concession, en engageant la Communauté d'Agglomération de Saint-Étienne Métropole et le Conseil Général de la Loire à prendre en charge, à égalité avec l'Etat, une éventuelle subvention d'équilibre.**

Nous sommes totalement convaincus néanmoins, à l'identique de l'A41 et de l'A65, que le concessionnaire retenu financera entièrement l'ouvrage, sans solliciter la subvention publique anticipée par l'Etat.

Nous en sommes d'autant plus convaincus que les perspectives de trafic de l'A45 sont trois fois plus importantes que pour l'A41 et l'A65, ce qui milite clairement en faveur d'un financement exclusivement, ou du moins très majoritairement privé.

Les finances de nos collectivités ne sauraient donc être fragilisées par notre engagement et, dans l'hypothèse même d'une subvention d'équilibre trop onéreuse, la possibilité reste entière de déclarer l'appel d'offres infructueux.

La gestion des flux automobiles aux entrées de Lyon, notamment sur l'A450, est une vraie question qui demande un traitement spécifique afin d'éviter d'emboliser la ville.

Lançons donc l'appel à concession, et laissons la concurrence propre aux concessionnaires privés s'exprimer.

Puisque nous venons de lever ainsi l'obstacle qui nous était opposé, nous saisissons **le Président de la République et le Premier Ministre** pour leur demander de veiller à ce que **la parole de l'Etat** soit respectée.

En ce moment, c'est **une page de l'histoire de l'agglomération stéphanoise et de la Loire qui s'écrit. Rester inactifs ou passifs serait coupable.** Nous choisissons donc, tout au contraire, de nous mobiliser, avec une ambition intacte au service de notre territoire et ses habitants.

Contacts presse :

Conseil Général de la Loire – Pierre CHAPPEL
pierre.chappel@cg42.fr – 04 77 48 42 38

Saint-Etienne Métropole – Laurianne OGET
l.oget@agglo-st-etienne.fr – 04 77 49 98 19